

## LE CATECHISME A ARDENTES

Désormais, les séances de catéchisme à la paroisse St. Vincent d'Ardentes, auront lieu le dimanche matin et seront suivies de la messe – (un temps de détente est prévu avant la messe) –

Les enfants des quatre années sont attendus le dimanche 5 novembre pour la première séance.

Les dates ultérieures leur seront communiquées.

Par ailleurs, il est prévu d'organiser des journées pour les enfants (ou demi-journées).

La première aura lieu le jeudi 26 octobre : rendez-vous à 14 h 30 dans l'église St. Vincent.

Les réunions seront suivies d'un goûter partagé avec les parents.

Vous êtes tous cordialement attendus avec ou sans gâteau ou jus de fruits !



## **BULLETIN PAROISSIAL DU MOIS DE NOVEMBRE 2017**

### PAROISSE ST VINCENT

Ardentes – Etrechet – Jeu Les Bois

Mâron – Sassierges St Germain

31, rue Victor Hugo  
36120 ARDENTES

Tél. : 02 54 36 20 52

Accueil : Attention modification des horaires d'accueil :  
Mercredi matin et vendredi matin de 10 h à 12 h.

### PAROISSE DU BON PASTEUR

Velles – Arthon – La Pérouille – Luant  
Neuillay Les Bois

1, place de Verdun  
36330 VELLES

Tél 02 54 36 97 72

Accueil : mardi de 9 h à 16 h.  
Mercredi (semaines impaires) de 9 h à 16 h.  
Vendredi matin de 9 h à 12 h

## HORAIRES DES MESSES SUR LES PAROISSES

### de ST. VINCENT D'ARDENTES et du BON PASTEUR DE VELLES

#### FÊTE DE LA TOUSSAINT

##### Mardi 31 octobre

Mâron 18 h 30 Velles 18 h 30

##### Mercredi 1<sup>er</sup> novembre

Ardentes 11 h Luant 11 h

##### Jeudi 2 novembre

##### Messe pour les défunts de nos familles

Jeu les Bois 18 h 30 Velles 18 h 30

##### Dimanche 5 novembre

Ardentes 11 h Velles 11 h

##### Dimanche 12 novembre

Ardentes 11 h Luant 11 h

##### Dimanche 19 novembre

##### Journée nationale du Secours Catholique

Ardentes 11 h Luant 11 h

##### Dimanche 26 novembre

##### Fête du Christ Roi

Ardentes 11 h Velles 11 h

##### MESSES EN SEMAINE

Velles : tous les mercredis à 9 h par le Père Augé (1<sup>er</sup> novembre 11 h à Luant)

Ardentes : mercredi 8 novembre à 18 h SALLE PAROISSIALE

Vendredi 10 novembre 18 h salle paroissiale

Mercredi 15 novembre 18 h salle paroissiale

Mercredi 29 novembre 18 h salle paroissiale

## INFORMATIONS

### COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE : ARMISTICE

Arthon : assemblée de prières : 10 h

Velles : assemblée de prières : 10 h 30

Neuillay : assemblée de prières : 10 h

Luant/La Pérouille : assemblée de prières à la Pérouille : 10 h

Mâron : assemblée de prières : 9 h 30

Sassierges : assemblée de prières : 9 h 45

### EQUIPES DU ROSAIRE

**Luant-Neuillay** : mardi 7 novembre

**Velles-Arthon** : mardi 14 novembre

**Ardentes** : vendredi 10 novembre à 15 h

**Mâron** : vendredi 10 novembre

### GROUPE DE PAROLE, CAUSERIES, FORMATION CHRETIENNE

Arthon/Velles : 8 novembre au Centre Paroissial

Neuillay : non fixé

**Causeries** de Béatrice Julliard : La fête de la Toussaint/ Appel à la sainteté

Ardentes : salle paroissiale : mercredi 8 novembre de 18 h 30 à 19 h 30

Velles – chez Mme Meunier : l'Ebeaupin 36330 Velles

Vendredi 10 novembre de 14 h 30 à 15 h 30

### Journée-rencontre autour de Martin Luther :

Samedi 25 novembre de 9 h à 17 h : chapelle des Rédemptoristes à

Châteauroux avec plusieurs intervenants : la 1<sup>ere</sup> intervention sera faite par le Père Pascal Plouvin.

### VEILLEE DE PRIERES POUR LE RESPECT DE LA VIE

A la demande du Pape François et en union avec tous les diocèses

du monde : Vendredi 1<sup>er</sup> décembre de 20 h 30 à 21 h 30 :

crypte de l'église Notre Dame à Châteauroux

### PELERINAGE

Un Pèlerinage-retraite diocésain en TERRE SAINTE est programmé du

14 au 23 mars 2018 : pour tout renseignement, s'adresser sans tarder au

secrétariat des pèlerinages. 0248243744 – pelerinage@diocese-bourges.org

## INTENTIONS DE MESSE

Toute messe est célébrée pour le salut du monde entier ; au sacrifice d'amour du Christ, il n'est pas de limite ! Les grâces du sacrement de l'Eucharistie, sommet et source de toute la vie de l'Eglise, rejaillissent bien au-delà des frontières visibles de la communauté chrétienne.

Mais cela n'empêche pas que des intentions particulières soient jointes à celle de toute l'Eglise quand une messe est célébrée.

Ces intentions particulières peuvent êtres :

- **Une Action de grâce** : pour un bienfait, à l'occasion d'un événement : anniversaire, fiançailles, noces d'or ou d'argent, santé retrouvée, paix, unité familiale restaurée etc....
- **Une supplication** : pour la famille, un ami en difficulté, un malade, un jeune en difficulté, pour l'unité des chrétiens, pour la France, pour des victimes d'attentats, d'accident, de catastrophes naturelles, etc....
- **Une prière pour un ou des défunts** : de la famille ou d'amis pour ceux pour qui personne ne prie (les « âmes du purgatoire »)

A cette occasion, tout fidèle est invité à donner une offrande aux ministres de l'Eglise, ce qui leur permet de vivre matériellement et de pouvoir ainsi poursuivre leur mission.

Pour une messe, l'offrande fixée par les évêques de France s'élève actuellement à 17 €(depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014)